

**– APPEL À CANDIDATURES –
MISE À DISPOSITION D'UN ATELIER
À PARTIR DU 29 JUIN 2020
HANGAR DE REZÉ HAUTE-ÎLE**

Né en 2012, MilleFeuilles est un espace associatif au service de la création artistique. Sa vocation première est d'offrir un lieu de création aux artistes. À l'appui des dix-neuf ateliers d'artistes actuellement ouverts au Hangar 30 sur l'Île de Nantes, l'association s'est enrichie d'un atelier bois professionnel, d'un atelier céramique et d'un atrium ouvert au public. Ainsi, MilleFeuilles est également un espace de production et un espace de diffusion et d'échange autour des pratiques artistiques, entendues dans leur sens le plus large. Au mois de décembre 2019, MilleFeuilles a ouvert 10 nouvelles places d'ateliers partagés sur un nouveau site situé à Rezé, quartier Haute-Île.

MilleFeuilles lance un appel à candidatures pour la mise à disposition d'un atelier **pour une période de 1 an, à partir du 29 juin 2020 à Rezé.**

• **L'ATELIER**

L'atelier est d'une surface d'environ **20 m²** se situe dans un espace collectif de 250 m².

Participation mensuelle : **132 € TTC** + électricité, eau et Internet. **Disponible le lundi 29 juin 2020.**

L'atelier est composé d'un sol en béton, de murs en béton, de fenêtres et d'éclairages néons.

Le hangar dispose d'un espace de 28 m² commun isolé et un espace de stockage de 7 m².

Deux grandes mezzanines (40 et 50 m²), un espace centrale de 80 m² et un garage de 50 m².

Un point d'eau est à disposition. Il n'y a pas de possibilité de logement dans l'atelier.

Une connexion Internet haut débit est disponible. Le lieu dispose également d'un accès sur un jardin.

La mise à disposition est contractualisée par une convention d'occupation précisant les engagements mutuels de l'artiste et de MilleFeuilles.

L'artiste devra également s'acquitter de l'**adhésion annuelle** à l'association MilleFeuilles d'un montant de **15 €**, et d'un **dépôt de garantie** s'élevant à **1 mois** d'occupation, hors taxes et hors charges.

• **LES CRITÈRES DE SÉLECTION**

Le-la candidat-e devra répondre aux critères suivants :

- Développer une activité artistique dans le champ des arts visuels. Cette activité devra avoir un caractère professionnel, régulier et central dans la vie de l'intéressé-e.
- Les étudiant-te-s ne sont pas accepté-e-s.

Être artiste à MilleFeuilles ne se limite pas à la location d'un espace de travail mais implique une participation aux réunions mensuelles, à la vie quotidienne de l'association et à la mise en place des différents projets.

• **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Chaque artiste devra fournir :

1 unique fichier numérique sous format PDF de moins de 10 Mo comprenant :

- Une lettre de motivation précisant son intérêt pour un espace de travail à MilleFeuilles, présentant sa démarche artistique et professionnelle, formulant ses attentes et les apports mutuels susceptibles de se mettre en place entre l'artiste et la structure.
- Un portfolio présentant ses différents travaux (15 visuels max.)
- Un CV (incluant les coordonnées postales, téléphoniques et email)

Date limite de dépôt le **Lundi 8 juin 2020 par courriel à : millefeuillesproduction@gmail.com
Seules les demandes par courriel seront traitées (pas de dossier papier)**

NB : tout dossier incomplet, ne correspondant pas aux critères cités ci-dessus, ou reçu après le 08 juin 2020 ne sera pas pris en compte.

Les modalités d'attribution des ateliers sont définies par le Conseil collégial de l'association, composé d'artistes et de professionnels de l'art et de la culture. Les artistes seront avertis de la réponse par mail ou par téléphone.

• **CONTACT:**

Pour toute information complémentaire : millefeuillesproduction@gmail.com / 02 51 82 99 18